

UNIVERSITE CATHOLIQUE DE LOUVAIN

Institut des Sciences du Travail



Rapport annuel sur la concertation et la négociation

Projet V/001/97

Les organisations d'employeurs et de salariés dans le secteur de l'assurance au sein de l'UE

Rapport définitif

Recherche menée pour la DG Emploi et affaires sociales de la Commission des
Communautés Européennes

Rédaction

Pascale IAROSI, Pierre WALTHERY, chercheurs, Institut des Sciences du Travail, Université Catholique de Louvain

Équipe de recherche

Armand SPINEUX (professeur, président de l'IST)

Evelyne Léonard, professeur

Philippe Barré, Assistant

Xavier Leloup, Assistant

Coordination administrative

Marie GILOT et Marie-Anne SAUSSU

Réseau d'experts nationaux

Allemagne	Dieter SADOWSKI – Sabine LINDENTHAL – Matthias SCHMITT – Susanne VAUDT – Sergi VILA – Universität Trier.
Autriche	Franz TRAXLER – Institut für Soziologie – Universität Wien.
Belgique	Etienne ARCQ – Centre de Recherche et d'Information Socio-Politiques (CRISP).
Danemark	Jesper DUE, Carsten JORGENSEN – FAOS – Department of Sociology – University of Copenhagen
Espagne	Ramon de ALOS - Universitat Autònoma de Barcelona – Grup d'Estudis Sociològic sobre la Vida Quotidiana i el Treball. – Esperanza ROQUERO – Universidad Complutense de Madrid
Finlande	Timo KAUPPINEN – European Observatory on Industrial Relations (EIRO) – Dublin.
France	Jean-Michel PLASSARD – Université des Sciences Sociales de Toulouse – Laboratoire Interdisciplinaire de recherche sur les Ressources Humaines et l'Emploi (LIRHE).
Grèce	Aliki MOURIKI – National Center for Social Research – Athens.
Irlande	John GEARY – Enda HANNON – University College Dublin – Graduate Business School – Centre for Employment Relations and Organisational Performance.
Italie	Franca ALACEVICH – Luigi BURRONI Università degli studi di Firenze – Dipartimento di scienza della politica e sociologia politica.
Luxembourg	Franz CLEMENT – Centre d'Études de Populations, de Pauvreté et de Politiques Socio-Economiques (CEPS – INSTEAD).
Pays-Bas	Jelle VISSER – Marc VAN DER MEER – Hester BENEDICTUS – University of Amsterdam – Department of Sociology.
Portugal	Marinus PIRES DE LIMA – Raquel REGO – Universidade de Lisboa – Instituto de Ciências Sociais – Instituto Superior de Ciências do Trabalho e da Empresa (ISCTE).
Royaume-Uni	Paul THOMPSON – E-Reward
Suède	Dominique ANXO – Center for European Labour Market Studies (CELMS) – Department of Economics – Göteborg University.

Table des matières

1. Introduction	4
2. Le secteur des assurances au sein de l'UE	8
3. Les acteurs	10
3.1 Les salariés : Union Network International –Europa – UNI –Europa.	10
3.2 Comité européen des assurances –CEA	14
3.3 Association des assureurs coopératifs et mutualistes européens –ACME	17
3.4 Bureau international des producteurs d'assurance et de réassurance –BIPAR	20
4. National summaries	23
4.1 Austria	23
4.2 Belgium	25
4.3 Denmark	27
4.4 Finland	29
4.5 France	31
4.6 Germany	33
4.7 Greece	35
4.8 Ireland	36
4.9 Italy	38
4.10 Luxembourg	40
4.11 Netherlands	42
4.12 Portugal	44
4.13 Spain	46
4.14 Sweden	48
4.15 United Kingdom	50
5. Annexes	52

1. Introduction

Le présent document constitue le onzième rapport issu de l'étude commandée à l'initiative des services de la Commission Européenne, Direction Générale Emploi et affaires sociales, à l'Institut des Sciences du Travail de l'Université Catholique de Louvain (IST), à la suite de l'appel d'offre n°V/001/97. Ce rapport a pour objet de fournir à la Commission des éléments empiriques permettant d'apprécier la représentativité institutionnelle des organisations européennes d'employeurs et de salariés dans le secteur de l'assurance au sein des 15 États membres de l'UE. Il fait suite à d'autres travaux, portant sur le même thème mais centrés notamment sur les organisations reconnues comme « partenaires sociales » pour le niveau intersectoriel dans chaque pays de l'UE, des organisations affiliées à la CEC¹ et à Eurocadres, des organisations signant les conventions collectives pour le secteur de la construction, du textile, du commerce et des transports. Prochainement, nous aborderons notamment les secteurs de l'HORECA et de l'agriculture.

Le contexte

La Commission Européenne avait déterminé en 1993 dans une Communication² trois critères déterminant l'accès des organisations d'employeurs et de salariés au processus de consultation établi par l'article 3 de l'Accord sur la Politique Sociale. Ainsi, les organisations devraient: «(1) être interprofessionnelles, sectorielles ou catégorielles et être organisées au niveau européen; (2) être composées d'organisations elles-mêmes reconnues comme faisant partie intégrante des structures des partenaires sociaux des États membres et avoir la capacité de négocier des accords et être, dans la mesure du possible, représentatives dans tous les États membres; (3) disposer de structures adéquates leur permettant de participer de manière efficace au processus de consultation³».

Par la suite, en 1998⁴, une nouvelle communication créait le concept de « comité de dialogue sectoriel », destinés à remplacer les *comités paritaires* et *groupes de travail informels* existants et qui constituaient jusque là le lieu des relations sectorielles instituée entre employeurs et salariés au plan européen. Le rôle de ces derniers est, à l'heure actuelle, essentiellement de consultation, sans préjuger d'une extension future de celui-ci comme ce fut le cas au plan interprofessionnel. En ce qui concerne l'étendue de leurs compétences, « *Les Comités : sont consultés sur les développements au niveau communautaire ayant une incidence sociale ; et développent et favorisent le dialogue social au niveau sectoriel*⁵ ».

La constitution de ces comités constitue donc une extension du processus de dialogue social au niveau sectoriel européen, tout en s'appuyant sur une démarche existante. Avant la communication de la Commission, 9 comités paritaires et 11 groupes informels avaient vu le jour. Au premier février 1999, 21 demandes en provenance d'organisations d'employeurs et de salariés étaient parvenues à la Commission⁶,

¹ Confédération Européenne des Cadres.

² COM(93) 600 final du 14 décembre 1993, Communication de la Commission concernant la mise en œuvre du Protocole sur la politique sociale présentée par la Commission au Conseil et au Parlement européen, Luxembourg, Office des Publications Officielles des Communautés Européennes, §24

³ Pour une discussion plus approfondie de ces critères, nous renvoyons à la première étude, portant sur les organisations d'employeurs et de salariés au niveau « interprofessionnel »

⁴ Communication de la Commission concernant la mise en œuvre du Protocole sur la politique sociale présentée par la Commission au Conseil et au Parlement européen *Adapter le Dialogue social au niveau communautaire*, COM(98)-322 du 20 mai 1998., Luxembourg, Office des Publications Officielles des Communautés Européennes Annexe II

⁵ Ibidem, §2.

⁶ Source : Weber T, *New era in sectoral social dialogue takes shape*, in EIRO online, Dublin, European Foundation

dans des secteurs aussi divers que l'agriculture, le transport routier, les services postaux, le commerce, l'HORECA...

En ce qui concerne les conditions d'accès pour les organisations d'employeurs et de salariés qui pourraient être amenées à faire partie de ces comités et/ou introduire une demande conjointe pour leur constitution, elles renvoient comme pour le niveau intersectoriel à la notion de représentativité, et sont largement similaires à celles énoncées plus haut dans le cadre de la communication de 1993. Les organisations doivent ainsi :

«(1) appartenir à des secteurs ou des catégories spécifiques et être organisées au niveau européen; (2) être composées d'organisations elles-mêmes reconnues comme faisant partie intégrante des structures des partenaires sociaux des États membres et avoir la capacité de négocier des accords et être, représentatives dans plusieurs États membres; (3) disposer de structures adéquates leur permettant de participer de manière efficace au processus de consultation⁷»

Comme on peut le constater, les changements portent sur la disparition des exigences concernant le caractère interprofessionnel des organisations, leur implantation dans l'ensemble des États membres, même si elles n'étaient pas formulées de manière très contraignante, les nouvelles contraintes ne requièrent désormais que les organisations d'employeurs ou de salariés doivent seulement être représentatives dans *plusieurs* d'entre eux. A terme, cet assouplissement de la condition d'implantation pourrait poser un problème de démarcation, dans la mesure où aucun critère précisant un nombre minimal d'États membres n'est présenté pour la mettre en œuvre. Pour une discussion plus approfondie de ces critères et des problèmes qu'ils peuvent poser, nous renvoyons à la première étude réalisée dans ce cadre⁸.

Nous tenons néanmoins à rappeler qu'il est bien entendu que dans le cadre du rapport de l'IST, ne seront examinées que *les conséquences institutionnelles* découlant de la représentativité reconnue ou non reconnue, des membres affiliés à une organisation européenne. Aussi bien théoriquement qu'en regard des différentes traditions nationales en la matière, la représentativité, ou plus exactement la *reconnaissance de la légitimité d'une organisation de partenaires sociaux* à négocier des conventions collectives ou à participer à l'élaboration de politiques sociales ou du marché du travail, peut s'interpréter d'une multitude de manières, qui vont de la capacité de mobilisation effective de la base militante, à des seuils quantitatifs liés aux résultats des élections sociales, en passant par les systèmes de reconnaissance mutuelle au sens strict où aucun critère ne se trouve défini. Ces différents systèmes de reconnaissance et l'étendue des problèmes de définition qu'ils peuvent poser au sein de chaque espace national feront l'objet d'une analyse comparative au cours de cette année.

La démarche

Dans ce contexte donc, l'objet de la recherche consistera notamment, pour les comités sectoriels existants, à fournir des éléments empiriques permettant d'apprécier la représentativité institutionnelle des organisations qui les composent au sein des différents États membres, en fonction des trois critères

for the Improvement of living and working conditions, 1998 (<http://www.eiro.eurofound.ie/1999/02/features/eu9902150f.html>).

⁷ COM(98)322 du 20 mai 1998, §1.

⁸ Spineux A, Walthéry P. et al, *Rapport sur la représentativité des organisations européennes de partenaires sociaux*, Rapport coordonné par l'Institut des Sciences du Travail de Université Catholique de Louvain – pour le compte de la Direction Générale Emploi, Relations industrielles et Affaires sociales de la Commission Européenne, Louvain-la-Neuve, 1998, pp.3-7.

précités. Plus particulièrement, le présent rapport examinera les organisations d'employeurs et de salariés ayant introduit une demande de création de comité de dialogue social pour le secteur des assurances. Dans l'état actuel de nos connaissances, seules deux organisations ont introduit une demande afin d'initier un processus de dialogue social dans ce secteur au plan européen. Au plan national, et pour tenir compte de la diversité des différents mécanismes de reconnaissance, ne seront prises en compte que les organisations qui *participent à la négociation collective* et donc qui d'une manière ou d'une autre jouissent de la reconnaissance ad hoc au sein des secteurs mentionnés. La seule exception à cette règle réside dans les organisations affiliées à l'une ou l'autre fédération européenne directement objet de notre étude.

Il est toutefois important de noter que pour quelques pays, le niveau sectoriel ne constitue pas du tout, ou pas principalement le niveau dominant de la négociation collective, et que ce canevas a dû être adapté. Au Royaume-Uni, et dans une moindre mesure en Irlande, l'essentiel de la négociation collective se déroule au niveau de l'entreprise. En Irlande toutefois, l'existence de *Joint Industrial Councils* et *Joint industrial Committees* qui fixent pour certaines catégories d'entreprises ou de travailleurs, les conditions minimales de travail et de salaire, et au sein desquels siègent les principales organisations d'employeurs et de salariés qui par ailleurs coordonnent la négociation d'entreprise, permettent de circonscrire le problème en donnant des indications sur l'importance de la reconnaissance dont elles font l'objet. Pour le cas britannique, une marge d'appréciation plus importante a été laissée aux équipes de chercheurs pour apprécier les principales organisations qui coordonnent la négociation d'entreprise. Enfin, en Grèce, la négociation de secteur ne possède qu'une tradition récente, les niveaux professionnel (catégoriel) et/ou locaux jouant un rôle prépondérant. Toutefois, un cadre institutionnel existe, et des conventions collectives sont négociées au niveau des secteurs depuis le début des années 1990, qui permet d'identifier les principaux acteurs à ce niveau, même s'il demeure marginal. Mise à part cette exception, toutes les organisations, quelle que soit leur importance, mais qui ne signent pas de conventions collectives ne sont PAS reprises dans ce rapport.

A l'inverse, la liste des organisations nationales étudiées ne se limite pas aux seuls membres des organisations européennes qui ont présenté une demande conjointe de création d'un comité de dialogue social sectoriel. Dans la mesure du possible et des informations disponibles, nous abordons l'intégralité des acteurs de la négociation collective pour les secteurs abordés, ceci permettant de tracer « la carte » de la négociation collective pour chacun des pays membres.

Le dispositif

Pour les besoins de cette recherche, un réseau de 15 experts universitaires européens⁹, indépendants aussi bien de la Commission Européenne que des partenaires sociaux a été constitué. Celui-ci est chargé de réaliser un rapport élaboré à partir d'un canevas commun sur les organisations correspondant aux critères ci-dessus au sein de chaque État membre. L'équipe de coordination de l'IST à son tour compile les informations recueillies dans une perspective d'analyse comparative. Une constante collaboration est prévue entre l'équipe de coordination et les experts nationaux. L'objectif du processus ainsi mis en œuvre est d'effectuer simultanément une approche « par le haut » au niveau européen, et « par le bas » au niveau des États Membres. L'IST rassemble en outre des informations directement auprès de chaque organisation européenne étudiée. Le rapport fait ensuite l'objet d'une double vérification, par les services de la Commission, et par les organisations européennes étudiées elles-mêmes, avant d'être approuvé.

⁹ Voir liste plus haut.

Pour mémoire, il est bon de rappeler qu'aussi bien l'équipe de l'IST, chargée de la coordination du travail et de la rédaction de synthèses et analyses comparatives, que les 15 experts nationaux, tiennent à réaffirmer leur plus totale indépendance quant aux conséquences politiques et aux décisions qui pourraient être tirées de la présente étude, leur rôle se bornant à apporter un maximum d'éléments permettant de rendre intelligible et de documenter les trois critères de représentativité définis par la Commission Européenne.

Ensuite, la structure du rapport suivra le cheminement suivant. Dans un premier temps, nous nous livrerons à quelques considérations relatives au secteur et aux différences pouvant exister d'un pays à l'autre de l'UE quant à la négociation collective. Ensuite, nous présenterons les caractéristiques des membres affiliés aux deux organisations étudiées, en examinant pour chacune d'entre elles :

Éléments quantitatifs de représentativité

? *Organisations d'employeurs* : nombre d'organisations affiliées ; d'entreprises membres ; salariés employés dans ces entreprises, taux d'affiliation calculé sur le nombre de salariés ; si nécessaire, précision des caractéristiques particulières de l'organisation et de ses membres (PME, etc...).

? *Organisations de salariés* : nombre d'organisations affiliées ; de salariés membres ; taux d'affiliation ; type de salariés affiliés (cols blancs/cols bleus, cadres ou professions qualifiées).

Reconnaissance

? L'organisation participe-t-elle à la négociation collective, la consultation (avec les pouvoirs publics), et la gestion conjointe de fonds sectoriels ?

? Contestation de la représentativité : en cas d'évènements particuliers (émergence de nouvelles organisations contestant celles déjà implantées dans le secteur, affaiblissement significatif du nombre d'affiliés, etc...), l'expert décrira brièvement la problématique, ses enjeux et les tendances à l'œuvre.

Affiliations nationales, européennes, et internationales

? Liste des organisations nationales de niveau supérieur auxquelles l'organisation est affiliée directement et indirectement.

? Liste des organisations européennes auxquelles l'organisation est affiliée directement et indirectement.

? Liste des organisations internationales auxquelles l'organisation est affiliée directement et indirectement

Enfin, nous présenterons pour chacun des États membres, une synthèse des organisations présentes et une description plus détaillée de leurs caractéristiques.

2. Le secteur des assurances au sein de l'UE.

2.1 Les activités comprises dans le secteur

L'activité conventionnelle englobe toutes les activités financières comprises dans la catégorie NACE 66 soit les activités d'assurance - vie, de produits non-vie, les assurances coopératives et mutuelles. Les activités auxiliaires regroupant les intermédiaires en assurance, courtiers et agents, sont également comprises dans le secteur et réfèrent à la catégorie NACE 67.2. La diversité des intérêts représentés donne lieu à une démarcation claire entre premièrement, les assureurs coopératifs et les mutualistes, deuxièmement, les compagnies d'assurances au sens large et enfin, les intermédiaires d'assurance, courtiers et agents. Chacune des trois organisations d'employeurs présente dans le Comité de dialogue social européen couvre une de ces activités. Le *Comité européen des assurances –CEA* représente les intérêts des compagnies d'assurance, le *Bureau international des producteurs d'assurance et de réassurance –BIPAR* représente les intérêts des intermédiaires en assurance et l'*Association des assureurs coopératifs et mutualistes européens –ACME* englobe les assureurs coopératifs et les mutualistes, comme son nom l'indique.

En raison des évolutions (rachats, fusions,...) dans différents pays, la question du regroupement des secteurs bancaire et assurance en un seul secteur financier est parfois posée, notamment par l'acteur syndical. En général, les employeurs revendiquent la spécificité de l'assurance par rapport aux banques même s'ils exercent des activités qui peuvent être parfois similaires. En tous les cas, ce regroupement n'est pas à l'ordre du jour au niveau européen.

La section financière de *Union Network International –Europe –UNI-Europa*, représente les syndicats nationaux du secteur financier et plus particulièrement du secteur des assurances. La majorité des salariés relèvent de la catégorie des cols blancs. A côtés de ces employés, on constate également la présence d'un nombre considérable d'indépendants ou de petites entreprises, concentrés au sein du sous-secteur des intermédiaires d'assurance. On compte approximativement 1.000.000 de salariés¹⁰ au niveau européen dans le secteur de l'assurance auxquels il faut rajouter les 300.000 indépendants et éventuellement leurs salariés travaillant dans le courtage et plus généralement en tant qu'intermédiaires d'assurance.

UNI-Europa pour les salariés, le *Comité européen des assurances –CEA*, l'*Association des assureurs coopératifs et mutualistes d'Europe –ACME*, et le *Bureau international des professionnels d'assurance et de réassurance –BIPAR* pour les employeurs, constituent le Comité de dialogue social européen depuis 1999. Bien que le dialogue social existe depuis plusieurs années, déjà au sein d'un groupe de travail informel, il n'a jamais produit de résultat concret. Les partenaires se refusent d'ailleurs à envisager leur démarche en terme de négociation pour lui préférer le dialogue. Les thèmes abordés sont l'intégration et la collaboration avec les PECO, la question de la formation, de la qualification, de l'accès à la profession pour les intermédiaires d'assurance, et plus généralement de l'organisation du travail au sein d'un secteur qui subit de nombreux bouleversements. Le Comité de dialogue social du secteur de l'assurance est le seul à n'avoir rien produit, même en terme de dialogue social, en 2000. Nous soulignons le rôle prépondérant joué par le CEA au sein de ce Comité. Il constitue l'interlocuteur principal du côté des employeurs, le BIPAR et l'ACME ayant plutôt un effet de pression en vue de défendre les intérêts plus spécifiques de ce secteur.

¹⁰ Source : UNI-Europa, CEA, BIPAR et ACME, *demande conjointe de création d'un Comité de dialogue social européen, 1999*.

A l'instar de ce qui se produit au sein du secteur bancaire, la principale organisation européenne, en l'espèce le CEA, est l'interface principal au sein du Comité de dialogue social. Mais contrairement au processus mis en place par la Fédération bancaire européenne, le Comité européen des assurances a échoué dans la mise sur pied d'un Comité pour les affaires sociales européennes. Il n'existe donc pas de groupe de travail composé d'organisations investies d'une compétence de négociation au niveau national. De ce fait, il est impossible pour l'instant d'envisager une quelconque négociation au niveau européen, le CEA, principal représentant du secteur, étant démuné d'une quelconque capacité de négociation puisque composé en partie de membres ne pouvant participer à l'activité conventionnelle nationale. Pour les mêmes raisons, la négociation n'est pas à l'ordre du jour des deux autres organisations.

2.5 Remarques méthodologiques

Nous attirons l'attention sur les données quantitatives et la diversité de leurs sources. À côté des chiffres fournis par notre réseau d'experts nationaux, figurent non seulement des informations fournies par les organisations nationales ou européennes ou encore d'autres organismes mais également des estimations élaborées par l'IST sur base des données disponibles. Ces estimations sont à manipuler avec la plus grande précaution et ne doivent servir qu'à procurer une vision plus globale de l'emploi ou encore des affiliations syndicales au niveau sectoriel. La base de calcul de ces estimations ainsi que les sources des autres informations sont fournies dans chaque synthèse nationale. Les différentes typologies utilisées servent à distinguer et clarifier l'origine de chacune des données :

- **GRAS** : données de l'expert national
- **GRAS ITALIQUE** : données fournies par les organisations européennes ou d'autres organismes
- **ITALIQUE** : estimations établies sur base des données disponibles.

La colonne « salariés » figurant dans tous les tableaux, à côté de la colonne « pays » exprime le nombre de salariés de l'ensemble du secteur.

En vue d'une meilleure maniabilité du document, les synthèses nationales sont en anglais. Dans ce cas, l'acronyme CB signifie *collective bargaining*, l'équivalent en français de NC pour négociation collective.

3. Les acteurs

3.1 Les salariés : Union Network International –Europa – UNI –Europa.

3.1.1 Caractéristiques générales

Union Network International Europa –UNI-Europa, anciennement Euro-FIET¹¹, regroupe environ 165 syndicats dans 45 pays et représenterait environ 7 millions de travailleurs. Elle englobe des syndicats dont les membres se retrouvent dans divers secteurs comme celui des services, du tourisme du graphisme, du commerce ou encore des banques et assurances. Sa structure interne s'organise selon ces divers secteurs à l'exception de la section finance qui englobe deux secteurs, celui des banques et celui des assurances.

Structure

UNI-Europa se compose :

- D'une Conférence régionale, instance suprême de décision, chargée de définir les politiques générales, d'élire les mandataires et de ratifier les décisions du Comité exécutif régional. Elle se réunit au moins tous les quatre ans et se compose des délégués des organisations membres en fonction des effectifs cotisants¹²
- D'un Comité exécutif régional présidé par le Président (ou par le Vice-Président le cas échéant), élus auparavant par les membres du Comité exécutif. Le secrétaire régional d'UNI-Europa est élu par la Conférence régionale. Le Comité exécutif est responsable de la gestion des affaires durant les périodes entre deux Conférences régionales¹³. Le Comité exécutif se réunit au moins une fois par an. Il est habilité à nommer des sous-comités pour le seconder dans son travail. Ceux-ci sont placés sous la présidence d'un membre du Comité exécutif régional
- D'un Comité de direction régional désigné par le Comité exécutif et en son sein, chargé de le « seconder dans la gestion de la région durant les périodes entre ses réunions »¹⁴. Le Président, le Vice-président et le secrétaire régional sont des membres *ex officio* de ce Comité de direction.

Les organisations régionales peuvent déployer des activités sectorielles, créer des groupes de travail, organiser les réunions nécessaires dans le but de promouvoir les intérêts sectoriels des membres. Ces activités peuvent être soit sectorielles, soit organisées en coopération avec d'autres secteurs. C'est le cas pour la section financière d'UNI-Europa, où sont traitées, au travers de commissions distinctes, les questions relatives au secteur des banques et des assurances.

¹¹ Plus précisément, UNI résulte d'une fusion entre la FIET (International Federation of Commercial, Clerical, Professional and Tehnical Employees), la CI (Communication International), la MEI (Media and Entertainment International) et l'IGF (International Graphical Federation) survenue fin 1999.

¹² Statuts d'UNI-Europa, art.6 et 7.

¹³ Statuts d'UNI-Europa, art.9.

¹⁴ Statuts d'UNI-Europa, art.10.

3.1.2 Base de représentativité

Nombre de membres

Pays	Salariés	Dénomination	Affiliés	Densité*	NC	Affiliation nationale	Affiliations internationales indirectes
Allemagne	287.000	DAG	17.545	6%	Oui	Non	UNI-Europa, CES
		HBV	28.720	10%	Oui	DGB	UNI-Europa, CES
Autriche	29.166**	GPA	10.000	34%	Oui	ÖGB	UNI-Europa, CES
Belgique	53.553	CNE	2.426	4.5%	Oui	CSC	UNI-Europa, CES
		SETCa	8.869	16.5%	Oui	FGTB	UNI-Europa, CES
		LBC-NVK	4.696	9%	Oui	CSC	UNI-Europa, CES
Danemark	17.400	CDA	1.750	10%	Oui	FTF	UNI-Europa, CES
		DFL	7.100	41%	Oui	FTF	UNI-Europa, CES
		DFSf	211	1.2%	Oui	LO	UNI-Europa, CES
Espagne	80.600	COMFIA	5.500	7%	Oui	CCOO	UNI-Europa, CES
		FeS	2.300	3%	Oui	UGT	UNI-Europa, CES
		ELA-STV	414	<1%	Non	Non	UNI-Europa
Finlande	14.000	VvL	8.700	62%	Oui	STTK	UNI-Europa, CES
France	240.000	FeS	4.500	2%	Oui	CFDT	UNI-Europa, CES
		FEC	1.700	<1%	Oui	FO	UNI-Europa, CES
		FECTAM	650	<1%	Oui	CFTC	UNI-Europa, CES
		Fédération CGT	3.000	1.25%	Oui	CGT	UNI-Europa, CES
		UCC	1.200	0.5%	Non	CFDT	UNI-Europa, CES
Grèce	10.000 ¹⁵	OSAE	3.250	NA	Oui	GSEE	UNI-Europa, CES
Irlande	11.320	MSF	8.000	71%	Oui	ICTU	UNI-Europa, CES
		SIPTU	<100	NA	Oui	ICTU	UNI-Europa, CES
Italie	132.014	FISAC	14.132	11%	Oui	CGIL	UNI-Europa, CES
		FIBA	6.578	5%	Oui	CISL	UNI-Europa, CES
		FNA	2.500	2%	Non	NA	UNI-Europa
		UILCA	43.058	32.6%	Oui	UIL	UNI-Europa, CES
Luxembourg	1.706	OGB-L	114	7%	Oui	CGT-L	UNI-Europa, CES, CISL
		ALEBA	1.589	93%	Oui	Non	UNI-Europa
		FEP-FIT Cadres	672	40%	Non	Non	UNI-Europa
		LCGB	NA	NA	Oui	Non	CES
Pays-Bas	40.000	FNV Bondgenoten	7.791	19%	Oui	FNV	UNI-Europa, CES
		De Unie	3.896	10%	Oui	UOV, MHP	UNI-Europa, CES
Portugal	14.058	STAS	5.207	37%	Oui	UGT	UNI-Europa, CES
		SINAPSA	2.287	16%	Oui	UGT	UNI-Europa, CES
Royaume-Uni	345.000	MSF	400.000	NA	Oui	TUC	UNI-Europa, CES
		UNIFI	179.544	NA	Oui	TUC	UNI-Europa, CES
		USDAW	310.000 ¹⁶	NA	Oui	TUC	UNI-Europa, CES
		GMB	NA	NA	Oui	TUC	UNI-Europa, CES
Suède	19.319	FF	861	4%	Oui	LO-S	UNI-Europa, CES
		FTF	12.138	63%	Oui	TCO	UNI-Europa, CES
		JUSEK	2.500	13%	Oui	SACO	UNI-Europa, CES

Notes :

¹⁵ Source : demande conjointe de création du Comité de dialogue social sectoriel européen, 1999.

¹⁶ Les données spécifiques au secteur ne sont pas disponibles pour ce syndicat.

* La densité représente dans ce cas le ratio entre le nombre d'affiliés du syndicat et le nombre de salariés du secteur.

** ne comprend pas les activités de courtage en assurance comprises dans la catégorie NACE 67.2.

UNI-Europa section Finance / secteur Assurances compte 40 membres répartis au sein des 15 Etats membres de l'Union européenne. Le nombre total d'affiliés est approximativement de 800.000 salariés relevant uniquement du secteur des assurances et non à l'ensemble de la section Finance d'UNI-Europa.

Contestation de représentativité

Parmi les 40 membres d'UNI-Europa, 4 ne jouent aucun rôle dans la négociation de conventions collectives ou d'accords. Il s'agit d'un syndicat catégoriel français transversal à diverses branches l'*Union confédérale des ingénieurs et cadres –UCC*, du syndicat basque *ELA-STV* en Espagne, d'une fédération italienne *Federazione Nazionale Assicuratori –FNA* et de la *Fédération des Employés Privés - Fédération Indépendante des Travailleurs et Cadres –FEP-FIT et Cadres* au Luxembourg. Ensemble, ces syndicats représentent les intérêts d'environ 5.000 salariés. En d'autres mots, la grande majorité des intérêts du secteur sont représentés par des organisations nationales affiliées à UNI-Europa et qui participent à la conclusion d'accords.

35 membres nationaux d'UNI-Europa sont membres indirects de la *Confédération Européenne des syndicats –CES* via l'organisation centrale nationale à laquelle ils sont affiliés.

3.1.3 Reconnaissance

Comme nous venons de le voir, la plupart des membres nationaux d'UNI-Europa participent à la conclusion de conventions collectives ou d'accords. Hors les membres d'UNI, on peut parfois constater la présence d'organisations nationales impliquées dans la négociation. La question est alors de savoir s'il existe une organisation européenne pour représenter ces syndicats non affiliés à UNI. La situation de ces organisations nationales est reprise dans le tableau ci-dessous.

Organisations non-membres d'UNI-Europa et participant à la négociation d'accords :

Pays	Salariés	Dénomination	Affiliés	NC	Affiliation nationale	Affiliations internationales – indirectes
Belgique	53.553	CGSLB	NA	Oui	Non	CESI
Espagne	80.600	FASGA-SPS	NA	Oui	NA	NA
France	240.000	FNCATA et SNEEMA	8.600	Oui	CGC	CEC
Italie	132.014	SNFIA	6.000	Oui	SNFIA	Non
		FIDIA	1.800	Oui	CIDA	CEC
Pays-Bas	40.000	BBV	1.700	Oui	UNIE-MHP	CES

Il est difficile de totaliser le nombre d'employés affiliés à une autre organisation. On constate qu'il s'agit de syndicats professionnels propres au secteur des assurances mis à part le cas de la *Centrale générale des syndicats libres de Belgique –CGSLB*. La France et l'Italie ont des organisations affiliées à la CEC reconnue au niveau européen et participant depuis juillet 1999 à la représentation officielle des cadres dans le dialogue social, avec Eurocadres.

Les employeurs

3.2 Comité européen des assurances –CEA

3.2.1 Caractéristiques générales

Le Comité européen des assurances est une « *fédération d'associations nationales d'entreprises d'assurance, constituées dans le cadre des pays de l'Europe* »¹⁷. Elle a pour objectif de représenter l'assurance européenne, de promouvoir la coopération entre ses associations nationales membres ainsi que, d'une manière générale, de présenter « *l'avis des assureurs européens dans les débats économiques et sociaux où ils sont fondés à intervenir* »¹⁸. Le CEA est uniquement composé d'associations ou organisations d'employeurs, les compagnies d'assurances ne pouvant être membres directs de l'organisation. Le CEA accepte une seule organisation par pays.

Structure

Le CEA, constitué pour une durée non déterminée, siège à Paris et se compose :

- de l'Assemblée générale, organe suprême du CEA, composée des associations nationales membres du CEA. Elle est chargée de désigner le Président et les Vice-Présidents, d'orienter l'action de ces derniers ainsi que des organes subordonnés, et « *définir les délégations de pouvoir qu'elle entend consentir aux Commissions Générales et éventuellement aux Commissions, qui les exercent sous le contrôle du Président du CEA* »¹⁹. L'AG se réunit au moins une fois par an à la diligence du Président ou dans un délai de 4 mois si au moins 5 membres le demandent.
- d'un Président, qui compose, avec quatre Vice-Présidents et cinq autres représentants des associations nationales, le Conseil de présidence. Ce conseil se réunit en principe deux fois par an. Le Président a pour tâche, entre autres, de surveiller l'activité générale du Secrétariat Général, l'utilisation des crédits budgétaires et principalement d'assurer l'exécution des décisions et l'application des directives arrêtées par l'Assemblée Générale²⁰
- d'un Secrétaire général, qui agit sous l'autorité du Président. Il est assisté par des cadres supérieurs nommés par le Conseil de la Présidence. Ses compétences et tâches sont déterminées par le règlement intérieur²¹
- d'organes tels que des Commissions générales, des Commissions et des groupes de travail, constitués par l'Assemblée générale pour les Commissions et par le Président pour les groupes de travail²².

¹⁷ Statuts du CEA, art. I.

¹⁸ Statuts du CEA, art. II.

¹⁹ Statuts du CEA, art. VI.

²⁰ Statuts du CEA, art. VII.

²¹ Statuts du CEA, art. VIII.

²² Statuts du CEA, art. IX.

3.2.2 Base de représentativité

Nombre de membres

Pays	Salariés	Employeurs	Entreprises	Salariés	NC	Affiliation nationale	Affiliations internationales – indirectes
Allemagne	287.000	GDV	NA	NA	Non	Non	CEA
Autriche	29.166	<u>VVÖ</u>	85	29.000	Oui	Non	CEA
Belgique	53.553	<u>UPEA</u>	100	24.000	Oui	FEB	CEA, UNICE
Danemark	17.400	F&P	NA	NA	Non	Non	CEA
Espagne	80.600	<u>UNESPA</u>	308	41.000	Oui	CEOE, CEPYME, SEAIDA	CEA, ICC, UNICE , FIDES
Finlande	14.000	SVK	54	NA	Non	PT	CEA , UNICE
France	240.000	<u>FFSA</u>	326	99.000	Oui	MEDEF	CEA, UNICE
Grèce	10.000	<u>EAFE</u>	102	10.000	Oui	Non	CEA
Irlande	11.320	IIF	NA	NA	Non	IBEC	CEA , UNICE
Italie	132.014	<u>ANIA</u>	208	41.700	Oui	Non	CEA
Luxembourg	1.706	<u>ACA</u>	59	1.600	Oui	CC	CEA, Eurochambres
Pays-Bas	40.000	VV	260	NA	Oui	NA	CEA
Portugal	14.058	<u>APS</u>	78	13.724	Oui	Non	CEA
Royaume-Uni	345.000	BIIC	841	353.100	Non	NA	CEA
Suède	19.319	SF	NA	NA	Non	Non	CEA

Notes :

Les associations mentionnées en gras souligné sont des organisations d'employeurs qui participent à la conclusion d'accords. Les autres membres sont des organisations qui représentent les intérêts généraux de leurs membres.

Le CEA est composé de 15 membres directs répartis au sein des 15 États de l'Union européenne. Ensemble, les membres nationaux du CEA englobent plus de 900.000 salariés.

AGV en Allemagne, FA au Danemark et FAO en Suède, trois organisations d'employeurs, ont été mentionnées à plusieurs reprises comme membres du CEA. Ces organisations ne lui sont pourtant pas affiliées. Il s'agit uniquement d'organisations d'employeurs impliquées dans la négociation et qui entretiennent des liens étroits avec certains membres du CEA qui ne possèdent pas la capacité de négocier. Les relations qu'entretiennent ces organisations expliquent sans doute cette confusion.

Contestation de représentativité

On constate que plusieurs membres du CEA ne participent pas à l'activité conventionnelle. Les organisations dans cette situation sont en réalité des associations qui représentent les intérêts généraux de leurs membres et qui ne jouent aucun rôle dans les relations industrielles. F&P au Danemark, SVK en Finlande et SF en Suède sont dans cette situation.

La question de la « capacité de négocier » des membres du CEA pose parfois problème. Contrairement à ce qui se produit dans le secteur des banques avec la *Fédération bancaire européenne –FBE*, le CEA s'est refusé à mettre sur pied un comité spécifique composé d'organisations d'employeurs en invoquant ses statuts juridiques inappropriés : « *le dialogue ne saurait déboucher sur une négociation sectorielle pour laquelle le CEA ne dispose d'aucun mandat* »²³. Néanmoins, en octobre 1999 à Amsterdam, « *l'Assemblée Générale a confirmé sa volonté de poursuivre le dialogue social dans le secteur des assurances tout en rejetant toute idée de négociation* »²⁴

3.2.3 Reconnaissance

La grande majorité des organisations nationales d'employeurs participe à la conclusion de conventions collectives. Nous n'avons pas relevé la présence d'une organisation européenne affiliant les associations qui échapperaient à la couverture du CEA. La plupart des organisations nationale non-membres du CEA et impliquées dans la conclusion d'accords sont affiliées au BIPAR, organisation européenne qui représente des intérêts distincts de ceux représentés par le CEA, en l'espèce les intermédiaires d'assurance. De ce fait, la représentativité du CEA n'est pas remise en question.

²³ Source : Conseil de présidence du CEA, « le dialogue social européen », 18 mars 1999.

²⁴ Source : *idem*.

3.3 Association des assureurs coopératifs et mutualistes européens – ACME²⁵

3.3.1 Caractéristiques générales

L'ACME est une association volontaire composée de compagnies d'assurance ainsi que d'organisations d'assureurs mutualistes et coopératifs. Elle est l'organisation régionale européenne de l'*International Cooperative and Mutual Insurance Federation –ICMIF*. Elle a pour objectif de promouvoir la collaboration entre assureurs européens en vue de procurer un service optimal aux membres et utilisateurs. Elle constitue, au sein du Comité de dialogue social européen, un des contrepoids du *Comité européen des assurances –CEA*.

Structure

- d'une Conférence plénière, autorité suprême de l'association, composée des différents représentants des membres de l'ACME, se tenant au moins une fois par an en lieu et place déterminés par le Conseil d'administration²⁶
- d'un Conseil d'administration, composé d'au moins six membres élus par la Conférence plénière pour une période de quatre ans. Il est chargé entre autres d'approuver les rapports d'activité et programmes de travail soumis par le secrétariat, de présenter un plan d'action lors de la Conférence plénière, d'établir des comités et sous-comités, lorsqu'ils sont nécessaires, en vue de traiter de questions particulières, approuver les statuts financiers et le budget su proposition du secrétariat, ...²⁷
- d'un groupe de travail «ACME-EU » chargé de traiter des questions de politique européenne. Le Conseil d'administration ne peut intervenir dans le travail de ce groupe. Son objectif est d'être un partenaire tout au long des diverses étapes du processus décisionnel européen en vue de défendre les intérêts des assureurs coopératifs et des mutualistes. Il est lui-même composé d'un comité de direction comprenant au moins trois membres choisis parmi les membres du Conseil d'administration et par celui-ci. Ce Comité de direction se réunit en cas de besoin et est dirigé par un «*executive officer* » responsable des affaires courantes de ACME-EU²⁸
- d'un Secrétariat, chargé, entre autre, d'implémenter les décisions de la Conférence plénière et du Conseil d'administration, de servir de relais entre l'organisation et les membres nationaux²⁹.

²⁵ Association of European Co-operative and Mutual Insurers

²⁶ Statuts de l'ACME, section 4, Règle 7 et 8.

²⁷ Statuts de l'ACME, section 5, règle 11 à 17.

²⁸ Statuts de l'ACME, section 5, règle 19.

²⁹ Statuts de l'ACME, règle 20.

3.3.2 Base de représentativité

Nombre de membres

Pays	Salariés	Employeurs	Salariés	NC	Affiliation nationale	Affiliations indirectes	internationales –
Allemagne	287.000	RV	NA	Non	NA	ACME, ICMIF	
		HUK-Coburg	6.957	Non	Non	ACME, ICMIF	
Autriche	29.166	ÖBV	NA³⁰	Non	Non	ACME, ICMIF	
		Wiener Stadtische	3.953	Non	Non	ACME, ICMIF	
Belgique	53.553	Les AP assurances	941	Non	UPEA	ACME, CEA, ICMIF, ICA	
		P&V Assurances	579	Non	UPEA	ACME, CEA, ICMIF, ICA	
Danemark	17.400	ALKA	435	Non	Non	ACME, ICMIF	
		AP Pension	95	Non	Non	ACME, ICMIF	
		LB Group	266	Non	Non	ACME, ICMIF	
Espagne	80.600	Seguros Lagun Aro	NA	Non	NA	ACME, ICMIF	
Finlande	14.000	Local insurance...	3.000	Non	Non	ACME, ICMIF, ICA, AISAM	
		TAPIOLA	1.804	Non	Non	ACME, ICMIF, ICA	
France	240.000	<u>GEMA (I)</u>	22.100	Oui	Non	ACME, ICMIF	
		<u>FNMF (II)</u>	40.000	Non	NA	ACME, ICMIF, IAM, ISSA	
		<u>EURESA (III)</u>	24.024	Non	NA	ACME, ICMIF	
Grèce	10.000	Syneteristiki Insurance	53	Non	NA	ACME, ICMIF	
Irlande	11.320	ECCU	60	Non	NA	ACME, ICMIF, WOCCU	
Italie	132.014	UNIPOL	1.303	Non	NA	ACME, ICA, ICMIF	
		CATTOLICA	451	Non	NA	ACME, ICMIF, AISAM	
		Fondazione Caesar	1	Non	NA	ACME, ICMIF	
Pays-Bas	40.000	DELA	506	Non	NA	ACME, ICMIF	
		SNS Reaal	2.000	Non	NA	ACME, ICMIF	
Portugal	14.058	EURESAP	37	Non	NA	ACME, ICMIF	
		Mutua dos Pescadores	62	Non	NA	ACME, ICMIF, AISAM	
Royaume-Uni	345.000	CIS	11.000	Non	NA	ACME, ICA, ICMIF	
		Sunderland Marine	100	Non	NA	ACME, ICMIF	
Suède	19.319	FOLKSAM	3.038	Non	NA	ACME, ICMIF, ICA	
		KP Pension & Försäkring	100	Non	NA	ACME, ICMIF, ICA	

Notes :

Les membres en gras souligné sont des organisations et non des compagnies d'assurances. Il s'agit des trois membres français de l'ACME.

(I) GEMA compte 24 entreprises.

(II) FNMF regroupe 3.000 entreprises.

(III) EURESA regroupe 7 entreprises.

L'ACME comprend 28 membres répartis au sein des États membres de l'Union européenne à l'exception du Luxembourg. Parmi ces 28 membres, 3 sont des organisations d'employeurs, le reste étant des compagnies d'assurance coopératives ou des mutualistes. L'organisation totalise approximativement 123.000 salariés englobés par les compagnies et associations membres de l'ACME.

³⁰ Seul le nombre d'entreprises est connu : 218.

Contestation de représentativité

L'ACME n'est pas composée d'organisations participant à la négociation. Parmi les 28 membres, 3 sont des organisations. Les autres sont des compagnies d'assurance couvrant une activité spécifique au sein du secteur de l'assurance : les mutualistes et les assureurs coopératifs. Parmi ces trois membres, tous trois français, seul le GEMA participe à la conclusion d'accord.

3.3.3 Reconnaissance

L'ACME semble être la seule organisation européenne représentant les intérêts des mutualistes et assureurs coopératifs. Les autres organisations européennes impliquées dans l'activité conventionnelle touchent d'autres sous-secteurs de l'assurance et ne remettent pas en question la représentativité de l'ACME.

3.3.4 Présence Internationale

L'ACME est affiliée à l'*International Cooperative and Mutual Insurance Federation –ICMIF*, organisation spécialisée au sein de l'*International Cooperative Alliance –ICA*. Les membres nationaux de l'ACME sont tous directement membres de l'ICMIF.

3.4 Bureau international des producteurs d'assurance et de réassurance – BIPAR

3.4.1 Caractéristiques générales

Depuis 1937, le BIPAR représente les intérêts des agents et courtiers en assurance. Son rôle principal est la défense et la représentation au niveau international des intérêts professionnels de ses membres. Le BIPAR ne revendique aucune capacité en terme de négociation collective. Il reste néanmoins intéressé par les aspects du dialogue social européen dans la mesure où il représente un segment de travailleurs affectés par les changements qui surviennent dans le secteur.

Structure

Le BIPAR se compose³¹ :

- d'une Assemblée Générale, organe décisionnel de l'organisation, composé des représentants des membres nationaux, qui se réunit tous les ans
- d'un Comité de Direction, qui fixe les objectifs de l'organisation
- d'un secrétariat permanent, composé de huit personnes, de commissions permanentes ainsi que de groupes de travail, qui développent, entre autres, les initiatives nécessaires en vue d'atteindre les objectifs fixés par le Comité de Direction.

Les cotisations des membres nationaux financent le BIPAR.

Il existe une Commission « affaires sociales européennes » qui n'a ni la vocation, ni la capacité de négocier des éventuels accords. En parallèle, existe également un groupe de travail européen qui traite notamment des problèmes de qualification dans le secteur des assurances ainsi que des questions relatives à l'intégration des PECO.

³¹ Source : BIPAR, « Son rôle, ses objectifs », 2000.

3.4.2 Base de représentativité

Nombre de membres

Pays	Salariés	Employeurs	Entreprises	Salariés	NC	Affiliation nationale	Affiliations indirectes	internationales	-
Allemagne	287.000	BVK	14.000	45.000	Oui	Non	BIPAR, WFII		
		VGA	1.050	15.000	Oui	Non	BIPAR, WFII		
		BDVM	260	5.000	Non	NA	BIPAR, WFII		
Autriche	29.166	BVV	NA	NA	Non	NA	BIPAR, WFII		
		VÖV	107	550	Non	NA	BIPAR, WFII		
Belgique	53.553	FEPRABEL	436	654	Oui	UCM	BIPAR, WFII, UEAPME		
		UPCA	+ -10	3.609	Oui	NA	BIPAR, WFII		
Danemark	17.400	FMF	NA	NA	Non	NA	BIPAR, WFII		
		F-B	NA	NA	Non	NA	BIPAR, WFII		
Espagne	80.600	ANACSE	1.000	7.000	Oui	Non	BIPAR, WFII		
		ADECOSE	NA	NA	Non	NA	BIPAR, WFII		
		Consejo General...	NA	NA	Non	NA	BIPAR, WFII		
Finlande	14.000	FIBA	NA	NA	Non	NA	BIPAR, WFII		
France	240.000	FCA	742	9.600	Non	MEDEF, CGPME	BIPAR, WFII, UNICE, UEAPME		
		SFAC	400	6.400	Non	NA	BIPAR, WFII		
		AGEA	13.000	23.000	Oui	NA	BIPAR, WFII		
Grèce	10.000	HIBA	27	290	Non	NA	BIPAR, WFII		
Irlande	11.320	IBA	584	5.000	Non	NA	BIPAR, WFII		
Italie	132.014	AIBI	560	6.000	Non	NA	BIPAR, WFII		
		SNA	7.000	15.000	Oui	SNA	BIPAR, WFII		
		UEA	NA	NA	Non	NA	BIPAR, WFII		
Luxembourg	1.706	ALUPASS	NA	NA	Non	NA	BIPAR, WFII		
Pays-Bas	40.000	NVA	1.035	11.000	Non	NA	BIPAR, WFII		
		NBVA	NA	NA	Non	NA	BIPAR, WFII		
Portugal	14.058	APROSE	400	1.000	Non	NA	BIPAR, WFII		
Royaume-Uni	345.000	BIBA	NA	NA	Non	NA	BIPAR, WFII		
		The IFA	NA	NA	Non	NA	BIPAR, WFII		
Suède	19.319	SIBA	199	1.200	Non	NA	BIPAR, WFII		

Le BIPAR comprend 28 organisations membres répartis au sein des 15 États de l'Union européenne. Au total, ces organisations englobent approximativement 155.000 salariés auquel il faut ajouter les salariés des membres nationaux dont on ne dispose pas des données. La majorité des organisations nationales affiliées au BIPAR sont des associations dépourvues de la capacité de négocier des accords. Il s'agit majoritairement de groupes de pression qui représentent les intérêts des intermédiaires d'assurance, composé d'employés mais également d'une part importante d'indépendants ou petites entreprises employant un nombre réduit de personnes. On estime entre 75.000 et 100.000 le nombre de courtiers indépendants au sein de l'UE, et à 300.000 si on y inclut leurs éventuels employés, ce qui constitue un poids économique relativement important dans le secteur.

Nous soulignons le fait que le BIPAR comprend également des membres en Pologne, en République tchèque, en Hongrie, en Slovaquie et en Roumanie.

Contestation de représentativité

Le BIPAR est la seule organisation représentant les intérêts des intermédiaires d'assurance, activité spécifique au sein du secteur de l'assurance. Le BIPAR constitue une sorte de contrepoids face au CEA, le représentant des intérêts des compagnies d'assurance. C'est d'ailleurs uniquement dans cet objectif de défense des intérêts particuliers des intermédiaires d'assurance face aux bouleversements que connaît le secteur, que s'inscrit sa participation au dialogue social européen, sans ambition de négociation.

3.4.3 Reconnaissance

La majorité des organisations affiliées au BIPAR ne participe pas à l'activité conventionnelle en raison de leur nature de groupe de pression plutôt que d'organisation d'employeurs. Parmi les 28 membres du BIPAR, le BVK et le VGA en Allemagne, FEPRABEL et UPCA en Belgique, ANACSE en Espagne, AGEA en France et SNA en Italie, sont les organisations nationales impliquées dans la conclusion de conventions collectives ou d'accords.

Lorsqu'il s'agit d'organisation d'employeurs, on peut constater une affiliation à l'organisation centrale nationale et par ce biais, une affiliation indirecte à une organisation européenne d'employeurs.

3.4.4 Présence Internationale

Le BIPAR est un des membres fondateur de la *World Federation of Insurance Intermediaries –WFII*. Le BIPAR est un membre direct de cette organisation internationale. Les membres nationaux du BIPAR sont donc tous indirectement affiliés à WFII via leur affiliation au BIPAR.

4. National summaries

4.1 Austria

Contextual data

Companies (1998-99)	Of which % without employees	Businesses (1996)	Of which...<10 employees (1996)	Of which ...>100 employees (1996)	Employees (1998-99)	Employees in companies <10 employees (1996)	% employees in companies <100 employees (1996)	Coverage
58 ³²	NA	339	120	87	29.166	368	27.145	100%

There are three collective agreements in force within the sector referring to field employees, employees working indoor and other employees. Issues also differentiate collective agreements (agreements on wages, on education, on training, etc...).

Employers organisations negotiating collective agreements

Employers	Companies	Employees	Density	CB	National affiliation	International affiliation - <i>indirect</i>
Verband der Versicherungsunternehmen Österreichs –VVÖ*	85	29.000	100%	Yes	No	CEA
Bundegremium der Versicherungsmakler und Versicherungsagenten – BGG	730	2.516	100%	Yes	WKÖ	BIPAR, WFII

Trade organisations:

- **Verband Österreichischer Versicherungsmakler –VÖV** is the voluntary association of insurance brokers, affiliated to **BIPAR**. It is not involved in collective bargaining.

- **Wiener Städtische and Österreichische Beamtenversicherung –ÖBV** are affiliated to European organisation of mutual insurance **ACME**. The ÖBV is a public social insurance institution for civil servants that does not partake in collective bargaining.

Notes:

- * The VVÖ's domain coincides with that of WKÖ's sector specific Federal Organisation in Insurance Companies (Fachverband *der Versicherungsunternehmen –FVU*) An agreement between VVÖ and WKÖ delegates the FVU tasks to VVÖ. Hence, the VVÖ conducts collective bargaining on behalf of the sector's employers.

³² Differs from the total number of businesses that is 339.

- BBGR belongs to the WKÖ's section of commerce in contrast to the section of banking and insurance. This section includes one single collective agreement for all branches of commerce and the BGGR takes part in that committee. BGGR covers agents and brokers but with a special sub-unit "*bundesgremium*" for agents because of interest conflict between the 2 categories.

- There is a joint management body established by VVÖ and GPA, the *Österreichisches Bildungswerk*, which carries out vocational training activities and training for a broad range of qualification grades.

Labour organisations negotiating collective agreements

Employees	Type of employees covered	Members	Density	CB	National affiliation	International affiliation – <i>indirect</i>
Gewerkschaft der Privatangestellten –GPA	White collars	10.000	34%	Yes	ÖGB	UNI-Europa, <i>ETUC</i>

Notes

Bold = data from the national expert.

Bold Italic = data from the European organisation

Italic = *our estimates*

4.2 Belgium

Contextual data

From a collective bargaining viewpoint, the sector includes financial activities gathered under NACE 66 and 67.2 classification: "Insurance and pension funding, except compulsory social security" and "Activities auxiliary to insurance and pension funding".

Companies subject to VAT	Of which % without employees	Companies	Of which % <10 employees	Of which % >100 employees	% employees in companies <10 employees	% employees in companies <100 employees	Coverage
1.842	22.1%	5.506	92.1%	1.6%	18.9%	65.2%	100%

Source: National expert.

For the whole sector, the working force can be estimated at about 54.000 people. (Source: CEA, 1998). 28.240 people work in the sub-sector of intermediaries including eventual employees' from CP 307 and self-employed. There are 25.313 people working in insurance companies (CP 306).

Collective bargaining takes place within two joint committees: the "*Commission paritaire 306*" for insurance activities and the "*Commission paritaire 307*" for employees working in activities auxiliary to insurance (brokers and agents). Most brokers and agents are self-employed.

Employers organisations negotiating collective agreements

Employers	Sub-sector	Companies	Employees	Density	CB	National affiliation	International affiliation – indirect
Union professionnelle des entreprises d'assurances belges et étrangères opérant en Belgique –UPEA	CP 306	100 ³³	24.000	95.3%	Yes	FEB	CEA, UNICE
Fédération des professionnels d'assurances de Belgique –FEPRABEL	CP 307	436	654 ³⁴	1.8%*	Yes	UCM	UEAPME, BIPAR, WFII
Union professionnelle des courtiers d'assurance –UPCA	CP 307	+10 ³⁵	3.609	NA	Yes	NA	BIPAR, WFII

³³ The 20 biggest insurance companies are affiliated to UPEA and together represent 90% of total labour force of the sector.

³⁴ This figure is probably under estimated in order members pay lower fees.

³⁵ This figure gathers the most important brokers of the sector.

Companies

-**Les AP Assurances**, and **P&V** are insurance companies affiliated to **ACME**, European organisation of co-operative and mutual insurance. They are also affiliated at national level to UPEA.

Notes:

- *1.8% of the whole sector of insurance and 6.8% of the sub-sector of brokers and agents.

Labour organisations negotiating collective agreements

Employees	Type of employees covered	Members	+Density+	CB	National affiliation	International affiliation – <i>indirect</i>
Centrale générale des syndicats libres de Belgique –CGSLB	NA	NA	NA	Yes	No	CESI
Centrale nationale des employés –CNE	White collars	2.426	4.5%	Yes	CSC	UNI-Europa, <i>ETUC</i>
Syndicat des employés, techniciens et cadres –SETCa	White collars	8.869	16.5%	Yes	FGTB	UNI-Europa, <i>ETUC</i>
Landelijk Bediendencentrale Nationaal Verbond voor Kaderpersoneel –LBC –NVK	White collars	4.696	9%	Yes	CSC	UNI-Europa, <i>ETUC</i>

Notes:

Bold = data from the national expert.

Bold Italic = data from the European organisation

Italic = our estimates

4.3 Denmark

Contextual data

The three biggest companies are covering 51% of the salaried employees in the sector.

Companies	Of which without employees	Employees	Coverage
302	0	17.400	+90%

Several agreements are in force within the sector depending on company and sub-sectors. Collective bargaining takes place in the so-called “normal wage area” where agreements are essentially centralised. In insurance, though, there are also agreements at company level.

Employers organisations negotiating collective agreements

Employers	Type of companies covered	Companies	Employees	Density	CB	National affiliation	International affiliation – <i>indirect</i>
Finanssektorens Arbejdsgiverforening –FA	Insurance AND bank	59	12.895	NA	Yes	No	FBE

Trade organisations

- Direct member of CEA is **Forsikring & Pension –F&P**, a business association not involved in collective bargaining. FA seems to be closely linked to F&P but is not affiliated to the CEA.

- **Forsikringsmaeglerforeningen I Danmark** and **Forsikringsmaeglernes Brancheforening** are affiliated to European organisation of brokers **BIPAR**. They do not partake in collective bargaining since they are business associations.

Companies

- **Forsikrings –Aktieselskabet –ALKA**, **AP Pension** and **LB Group**, three insurance companies, are affiliated to European organisation of mutual and cooperative insurance **ACME**.

Labour organisations negotiating collective agreements

Employees	Type of employees covered	Members	Density	CB	National affiliation	International affiliation – <i>indirect</i>
Centralforeningen for Danske Assuranderer –CDA*	White collars	1.750	10%	Yes	FTF	UNI-Europa, ETUC
Dansk Forsikringsfunktionaerers Landsforening –DFL*	White collars**	7.100	40%	Yes	FTF	UNI-Europa, ETUC
Dansk Funktionaerforbund –Service forbundet –DFSf	Civil servants	211	1.2%	Yes	LO	UNI-Europa, ETUC

Notes:

- According to an old tradition, employees in ALKA insurance company (mentioned above) are organised in *Handels-og kontorfunktionaernes Forbund –HK* who has the right to bargain with the company. HK is thus represented in the sector with 227 members. HK is affiliated to LO at national level.

*DFL and CDA have a common main agreement with FA. They both have between them a so-called border agreement establishing the type of employee they can each have as members. Together, they form a cartel.

** Like sectoral unions, DFL has members of all kind of employees who work in insurance companies including technicians, clerks, service areas, ICT, ...with the exception of the executives. Executives in the insurance sector have their own clubs or company associations, and bargain directly with the company.

Density is the ratio between total employees of the sector and affiliates of the organisation.

Bold = data from the national expert.

Bold Italic = data from the European organisation

Italic = our estimates

4.4 Finland

Contextual data

In addition to the figures below, there are 110 associations of “near insurance”, mainly small 1 to 3 men offices and also 30 other small companies.

The five biggest companies employ 65% of total employees of the sector. The sector includes also companies working according to broker and franchising idea.

Companies	Of which % without employees	% companies <10 employees	%companies >100 employees	Employees	Employees (% full employment)	Employment in companies <10 employees	Employment in companies >100 employees	Coverage
200	50%	50%	20%	14.000	95%	1.000	10.000	80% / 100% after extension

Collective bargaining takes place for the whole sector and collective agreements are legally binding. There is a joint general agreement for office employees and salesmen but a separated one on wages for these two groups.

Employers organisations negotiating collective agreements

Employers	Type of companies covered	Companies	Employees	Density	CB	National affiliation	International affiliation - indirect
Vakuutusalan Työntajayhdistys –VT	All insurance	94	12.500	90%	Yes	PT	UNICE

Trade organisations

Suomen Vakuutusyhtiöiden Keskusliitto –SVK is a trade association affiliated to European organisation **CEA** that does not take part in collective bargaining.

Companies

Local Insurance Mutual and **Tapiola Insurance Group** are members of **ACME**, the European organisation of co-operative insurance. Since they are companies, they are not mentioned in the table.

Labour organisations negotiating collective agreements

Employees	Type of employees	Members	Density	CB	National affiliation	International affiliation – <i>indirect</i>
Vakuutusväen Liitto –VvL	White collars	8.700	80%	Yes	STTK	UNI-Europa, <i>ETUC</i>

Notes:

Bold = data from the national expert.

Bold Italic = data from the European organisation

Italic = *our estimates*

4.5 France

More than 90% of brokers' companies have less than 10 employees.

Companies	Of which without employees	Employees	Coverage
+3.000 ³⁶	NA ³⁷	240.000+ ³⁸	>90% (100% for brokers)

Source: +FFSA 1998.

Collective agreements are concluded for the whole sector. They are differentiated on ground of activities covered in the sector (employees of general insurance companies, intermediaries, brokers, ...).

Employers organisations negotiating collective agreements

Employers	Type of companies covered	Companies	Employees	Density*	CB	National affiliation	International affiliation - indirect
Fédération française des courtiers d'assurance et de réassurance –FCA	Brokers (NACE 67.2)	742	9.600 ³⁹	4%	No	MEDEF, CGPME	BIPAR, WFII, UNICE, UEAPME
Syndicat français des assureurs –SFAC	Brokers	400	6.400 ⁴⁰	3%	No	NA	BIPAR, WFII
Fédération française des sociétés d'assurance – FFSA	Insurance companies	326	99.000 ⁴¹	41%	Yes	MEDEF	CEA, UNICE
Groupement des entreprises mutuelles d'assurance –GEMA	Mutual insurance	24	22.100	9%	Yes	No	ACME, ICMIF
Fédération nationale des syndicats d'agents généraux d'assurance –AGEA	Agents	13.000	23.000	9.6%	Yes	No	BIPAR, WFII
Fédération nationale des mutuelles françaises – FNMF	Mutual insurance	3.000	40.000	17%	No	No	ACME, ICMIF, IAM, ISSA
Groupama	Mutual insurance	3.000	55.000	23%	No	No	ACME, ICMIF
EURESAs	Mutual insurance	7	24.024	10%	No	No	ACME, ICMIF

³⁶ 539 insurance companies and 2.500 companies of brokers and agents.

³⁷ Within the brokers, there are approximately 1.000 companies without employees.

³⁸ Of which 133.300 employees in the sub-sector of general insurance companies and the rest between agents, brokers (16.000), experts, employees in brokers' companies.

³⁹ Estimates from the national expert.

⁴⁰ Idem.

⁴¹ Idem.

Labour organisations negotiating collective agreements

Employees	Members	Density	CB	National affiliation	International affiliation - <i>indirect</i>
Fédération nationale des cadres, agents de maîtrise et techniciens de l'assurance –FNCATA	8.000	3,3%	Yes	CGC	<i>CEC</i>
Syndicat national des cadres de la mutualité agricole SNEEMA	600				
Fédération des services –FeS	4.500	2%	Yes	CFDT	UNI-Europa, <i>ETUC, Eurocadres</i>
Fédération des employés et cadres –FEC	1.700	<1%	Yes	FO	UNI-Europa, <i>ETUC, Eurocadres</i>
Fédération des employés, cadres, techniciens et agents de maîtrise –FECTAM	650	<1%	Yes	CFTC	UNI-Europa, <i>ETUC, Eurocadres</i>
Union confédérale des ingénieurs et cadres –UCC	1.200	1.25%	No	CFDT	UNI-Europa, <i>ETUC, Eurocadres</i>
Fédération CGT des assurances	3.000	0.5%	Yes	CGT	UNI-Europa, <i>ETUC, Eurocadres</i>

Notes:

Density is the ratio between affiliates or employees covered of an organisation and the total employees of the sector.

Bold = data from the national expert.

Bold Italic = data from the European organisation

Italic = our estimates

4.6 Germany

Contextual data

Figures included in the report focus on private insurance industry along with agencies and intermediaries. Public insurance is excluded.

Companies	% of companies >1000 employees	Employees	Coverage
>400 ⁴²	75%	284.000*	+90%

Collective bargaining takes place, for the major part, at sectoral level although a relatively small number of employers concludes company level agreements. There are no regional agreements in this sector. There are three sub-sectoral collective agreements: one for the larger private insurance companies, another for the smaller agencies and the third one for intermediaries.

Notes: * this figure includes employees (238.800) and employees in agencies or intermediaries (45.200). Independent insurance agents, part time or full time (375.000) and independent insurance intermediaries' (3.000) are excluded.

Employers organisations negotiating collective agreements

Employers	Type of companies covered	Companies	Employees	CB	National affiliation	International affiliation – indirect
Arbeitgeberverband der Versicherungsunternehmen –AGV *	Largest companies	insurance 400	239.600	Yes	BDA	UNICE
Bundesverband Deutscher Versicherungskaufleute –BVK	Self-employed agents	14.000	45.000	Yes	No	BIPAR, WFII
Bundesverband der Assekuranzführungskräfte –VGA	Insurance intermediaries	1.050	15.000	Yes	No	BIPAR, WFII

Trade organisations

- * The **Gesamtverband der Deutschen Versicherungswirtschaft –GDV** is the only member of the European organisation **CEA**. Since it's a trade association, it doesn't take part in collective bargaining. AGV, the employers' organisation covering the largest insurance companies, negotiate agreements in name of the GDV.

- **Bundesverband Deutscher Versicherungsmakler –BDVM** does not take part in collective bargaining. It is affiliated to European organisation of brokers **BIPAR**.

⁴² Private insurance industry represents 400 companies. Figures about other sub-sectors are not available.

Companies

- "**R+V**" is affiliated to **ACME**, European organisation of mutual insurance.

Since January 2001, **HUK-Coburg** is affiliated to European organisation **ACME**.

Labour organisations negotiating collective agreements

Employees	Type of employees covered	Members	Density	CB	National affiliation	International affiliation – <i>indirect</i>
Deutsche Angestellten Gewerkschaft –DAG	White collars	<i>17.545</i>		Yes	No	UNI-Europa
Gewerkschaft Handel, Banken und Versicherungen –HBV	All	<i>28.720</i>		Yes	DGB	UNI-Europa, <i>ETUC</i>

Notes

- Trade unions DAG and HBV are likely to merge together, with three other unions, in a large service sector union *Ver.di* in 2001.

- The small Christian union *Deutscher Handels- und Industrieangestellten- Verband –DHV* takes also part in the negotiations but is excluded from the national report because of its weakness in terms of membership.

Density rate is the ratio between the total number of employees of the sector and the number of affiliated members.

Bold = data from the national expert

Bold italic = data from the European organisation

Italic = our estimates

4.7 Greece

Contextual data

State-owned and private insurance companies coexist within the sector. Insurance companies refer to several activities such as life, non-life, general insurance branch and investments. A substantial number of independent insurance advisers, agents and brokers are not represented by the organisation.

Companies	Employees
102	+ -10.000

There are two collective agreements in force within the sector, one for insurance companies that are bank subsidiaries and another one for other companies representing 65% of the total employees in the sector.

Employers organisations negotiating collective agreements

Employers	Companies	Employees	CB	National affiliation	International affiliation - <i>indirect</i>
Association of Insurance Companies –EAE	102	+ -10.000	Yes	No	CEA

Trade organisation

- ***Hellenic Insurance Brokers Association –HIBA*** is a trade association not involved in collective bargaining, affiliated to the European organisation of brokers, **BIPAR**.

Companies

- ***Syneteristiki insurance*** is the Greek member of **ACME**, European organisation of mutual insurance.

Labour organisations negotiating collective agreements

Employees	Type of employees covered	Members	CB	National affiliation	International affiliation - <i>indirect</i>
Greek Federation of Insurance Industry –OSAE	All	3.250	Yes	GSEE	UNI-Europa, <i>ETUC</i>

Notes:

Bold = data from the national expert.

Bold Italic = data from the European organisation

Italic = our estimates

4.8 Ireland

Contextual data

A distinction within the sector is made on basis of life Vs non-life products. The 8 main players in the general insurance market hold a large percentage of employment in the sector.

Companies	Employees
133	11.320

Collective bargaining takes place with regard to the implementation, at company level, of pay increases set out by national agreements negotiated between IBEC and the main trade unions.

Employers organisations negotiating collective agreements

Employers	Type of companies covered	Companies	Employees	Density	CB	National affiliation	International affiliation – indirect
Irish Business Employers Confederation –IBEC	All	100	NA	NA	Yes	No	UNICE
Irish Small and Medium Enterprises –ISME	SME	NA	NA	NA	No	No	UEAPME
Small Firms Association –SFA	Small	NA	NA	NA	No	IBEC	UEAPME, UNICE

Trade organisations

- The **Irish Insurance Company** is not involved in collective bargaining, affiliated to European organisation **CEA**.
- The **Irish Brokers Association –IBA**, is a trade association representing Irish insurance brokers. It does not take part in collective bargaining over pay and working conditions and is not affiliated to any national employers' organisation such as IBEC. IBA is affiliated to **BIPAR**, the European organisation of brokers.

Companies

- **ECCU Insurance Company** is a member of European organisation of mutual insurance **ACME**.

Labour organisations negotiating collective agreements

Employees	Type of companies covered	Members	Density	CB	National affiliation	International affiliation – <i>indirect</i>
Manufacturing Science and Finance –MSF	White collars	8.000	*	Yes	ICTU	UNI-Europa, <i>ETUC</i>
SIPTU	All	<100	NA	Yes	ICTU	UNI-Europa, <i>ETUC</i>

Notes

* Overall Trade union density is approximately 71%.

Bold = data from the national expert.

Bold Italic = data from the European organisation

Italic = our estimates

4.9 Italy

Contextual data

The sector is characterised by a lower degree of interests' fragmentation, especially for employers' organisations. On employees' side, one may identify three types of organisations: sectoral organisations of general trade unions, specific trade unions that gathers insurance's workers only and finally trade unions that represents only a specific kind of workers within insurance sector.

	Companies	% Companies <10 employees	% companies >100 employees	Employees	% Employment in companies < 10 employees	% Employment in companies >100 employees
Insurance	249	0%	100	42.609	0%	100%
Insurance auxiliary	40.619	98.6%	0.01	89.405	88.3%	1.1%

The last sectoral collective agreement was signed in December 1999. The main trends concern innovations of the sector as well as issues on flexibility and competitiveness. Beside, there are also several company agreements signed by trade unions and company-level associations.

Employers organisations negotiating collective agreements

Employers	Type of companies covered	Companies	Employees	Density	CB	National Affiliation	International affiliations – indirect
Associazione Nazionale fra le Imprese Assicuratrici –ANIA	All	208	41.700 ⁴³	83.5%	Yes	ANIA	CEA
Sindacato Nazionale Agenti di Assicurazione –SNA	Agents	7.000	15.000	17.2*	Yes	SNA	BIPAR

Notes: - * Source: national expert: the density is calculated adopting data on membership and data on National Census for the NACE category 67.2. This category can also includes other kind of firms. Therefore, density can possibly be underestimated.

Trade organisations

- **Associazione Italiana Brokers di Assicurazioni e Reassicurazioni –AIBI** and **Unione Europea Assicuratrici –UEA** are trade associations not involved in collective bargaining. They are all affiliated to European organisation of insurance brokers, **BIPAR**.

Companies

- The **Fondazione Caesar, Catolica** and **Unipol** are mutual insurance companies affiliated to European organisation of mutual insurance, **ACME**.

⁴³ According to ANIA, it represents 98% of the whole sector.

Labour organisations negotiating collective agreements

Employees	Type of employees	Members	CB	National affiliation	International affiliations – <i>indirect</i>
Federazione Italiana Sindacale Lavoratori Assicurazioni e Credito –FISAC	All	<i>14.132</i>	Yes	CGIL	UNI-Europa, <i>ETUC</i>
Federazione Italiana Bancari e Assicurativi –FIBA	All	<i>6.578</i>	Yes	CISL	UNI-Europa, <i>ETUC</i>
Unione Italian Lavoratori Credito Esattorie e Assicurazioni –UILCA	All	43.058	Yes	UIL	UNI-Europa, <i>ETUC</i>
Sindacato Nazionale Funzionari Assicurate – SNFIA	Professionals	6.000	Yes	SNFIA	NA
Federazione Italiana Dirigenti Imprese Assicurate –FIDIA	Managers	1.800	Yes	CIDA	<i>CEC</i>
Federazione Nazionale Assicuratori –FNA	NA	<i>2.500</i>	No	NA	UNI-Europa

Notes:

Bold = data from the national expert.

Bold Italic = data from the European organisation

Italic = our estimates

4.10 Luxembourg

Contextual data

Companies	Of which % without employees	Companies <10 employees	Companies >100 employees	Employees	Coverage
350	256	58	2	1.706	80% ⁴⁴

There is one collective agreement in force within the sector.

Employers organisations negotiating collective agreements

Employers	Companies	Employees	Density	CB	National affiliation	International affiliation –indirect
Association des compagnies d'assurance du Grand-Duché de Luxembourg –ACA	59	1.600	63%	Yes	CC	CEA, Eurochambres

Trade organisations

- The **Association luxembourgeoise des mandataires, agents généraux et agents professionnels d'assurance –ALUPASS**, is not an employers' organisation involved in collective bargaining. ALUPASS is a direct member of European organisation of insurance brokers **BIPAR**.

Labour organisations negotiating collective agreements

Employees	Type of employees	Members	Density	CB	National affiliation	International affiliation –indirect
OGB-L banques et assurances	All	114	NA	Yes	CGT-L	UNI-Europa, ETUC, CISL
LCGB	All	NA	NA	Yes	No	UNI-Europa, ETUC
ALEBA	All	1.589	90%	Yes	No	UNI-Europa
FEP-FIT Cadres	Managerial staff	672	NA	No	No	UNI-Europa, ETUC

⁴⁴ Because of the possibility to conclude special agreement for managerial staff.

Notes:

The total number of affiliated of trade unions is higher than the total number employees because of the various sources of quantitative information.

Bold = data from the national expert.

Bold Italic = data from the European organisation

Italic = our estimates

4.11 Netherlands

Contextual data

Companies	Employees	%self-employed
	40.000	

There are three collective agreements in force within the sector: two general insurance agreements and a care insurance agreement which includes the former sick benefit funds. The trend towards decentralisation in the sector is not as strong as is the banking sector. However, the number of company agreements is rising. Since recently, a major “group” in care insurance has concluded a company agreement. Depending on evolution within the sector, care insurance could merge with the general insurance companies, which would make decentralisation and company agreements more likely, or merge to create a concentration within the care insurance subsector. In that case, a sectoral collective agreement is more likely.

Employers organisations negotiating collective agreement

Employers	Companies	Employees	Density	CB	National affiliation	International affiliation –indirect
Verbond van Verzekeraars –VV	260	NA	95%	Yes	VNO-NCW	CEA, UNICE
Zorgverzekeraars Nederland –ZN	58	NA	>90%	Yes	VNO-NCW	UNICE, AIM

Trade organisations

Nederlandse Vereniging van Makelaars in Assurantiën en Assurantieadviseurs –NVA is affiliated to European organisation of brokers –**BIPAR**.

Companies

DELA and **SNS Reaal** are two insurance companies affiliated to European organisation of co-operative and mutual insurance **ACME**.

Labour organisations negotiating collective agreements

Employees	Members	Density	CB	National affiliation	International affiliation -Indirect
Beroepsorganisatie voor Banken and Verzekeringen –BBV	1.700		Yes	UNIE-MHP	Eurocadres
De Unie	3.896		Yes	UOV, MHP	UNI-europa, ETUC
FNV Bondgenoten	7.500	20-25%	Yes	FNV	UNI-Europa, ETUC
CNV Dienstenbond	NA		Yes	CNV	ETUC

Notes:

* Density is the ratio between the number of employees of the organisation and the number of employees in the whole sector.

Bold = data from the national expert.

Bold Italic = data from the European organisation

Italic = our estimates

4.12 Portugal

Contextual data

Companies	Of which % without employees	Employees	Coverage	Degree of unionisation
94 ⁴⁵	0%	14.058 ⁴⁶	100%	80% ⁴⁷

There is one collective agreement in force within the sector signed by APS, ISP on the employers' side and by STAS (former STSRA), SISEP and SINAPSA (former STSN) on the employees' side.

Employers organisations negotiating collective agreements

Employers	Companies	Employees	Density	CB	National affiliation	International affiliation / or <i>Indirect</i>
Associação Portuguesa de Seguradores –APS	78	13.724	98%	Yes	No	CEA, AG, IUMI, IAIFA, IMIA, ICC
Associação Portuguesa dos Produtores Profissionais de Seguros –APROSE	400	1.000	NA	No	NA	BIPAR, WFII

Trade organisations

- **Associação Portuguesa dos Produtores Profissionais de Seguros –APROSE** is an association not involved in collective bargaining, affiliated to European organisation of insurance brokers, **BIPAR**.

Companies

- **Mutua dos Pescadores** and **Euresap** are mutual insurance companies affiliated to European organisation of cooperative insurance **ACME**.

Notes:

- The *Instituto de Seguros de Portugal –ISP* is not an employers' organisation but an official institution on charge of the supervision of activities in the sector. It takes part in collective bargaining.

⁴⁵ Of which 2 cooperative insurance companies, 48 general insurance companies and 47 brokers companies.

⁴⁶ Source : Rapport de Marché 1998, *Association Portugaise des Assureurs*, novembre 1999.

⁴⁷ Source : APS

Labour organisations negotiating collective agreements

Employees	Members	Density	CB	National affiliation	International affiliation – <i>Indirect</i>
Sindicato dos Trabalhadores da Actividade Seguradora –STAS	5.207	37%	Yes	UGT	UNI-Europa, <i>ETUC</i>
Sindicato Nacional dos Profissionais de Seguros e Afins –SINAPSA	3.525	25%	Yes	UGT	UNI-Europa, <i>ETUC</i>
Sindicato dos Profissionais de Seguros de Portugal – SISEP	721	5%	NA	UGT	<i>ETUC</i>

Notes:

Bold = data from the national expert.

Bold Italic = data from the European organisation

Italic = our estimates

4.13 Spain

Contextual data

From a collective bargaining viewpoint, the sector includes activities gathered under the NACE code 66 and also auxiliary activities such as brokers and agents.

Companies	Of which % without employees	% companies <10 employees	% companies >100 employees	Employees	Employees (% full employment)	Employment in companies <10 employees	Employment in companies >100 employees	Coverage
946	16.1%	45.8%	14.4%	80.600	NA	+2%	+75%	NA

Two collective agreements of national scope are in force within the sector, one for insurance societies (NACE66) and another one for broker companies. Besides, a small number of companies have their own agreement.

Employers organisations negotiating collective agreements

Employers	Type of companies covered	Companies	Employees	Density	CB	National affiliation	International affiliation indirect
Unión Española Aseguradoras y Reaseguradoras –UNESPA	Insurance and reinsurance	308	41.000	51%	Yes	CEOE, SEAIDA	CEPYME, CEA, ICC, UNICE, FIDES
Asociación de Mutuas de Accidentes de Trabajo y Enfermedades Profesionales de la Seguridad Social –AMAT	Mutual insurance	30	15.000	18.7%	Yes	CEOE, UNESPA	AISS, OISS
Asociación Española de Corredores de Reaseguros –ASECORE	Brokers – reinsurance	10	90	80%*	Yes	No	No
Asociación Nacional de Agentes y Corredores de Seguros Empresarios –ANACSE	Brokers – insurance	1.000	7.000	9%	Yes	No	BIPAR

Trade organisations

- **ADECORE** and **Consejo General de los Colegios de Mediadores de Seguros Titulados** are members of European organisation of brokers **BIPAR**. Since they are not employers' but Trade associations, they are not mentioned in the table.

Companies

- **Seguros Lagun Aro** is an insurance company affiliated to **ACME**, the european organisation of cooperative and mutual insurance.

Notes:

- * 80% for the sub-sector.

Labour organisations negotiating collective agreements

Employees	Type of employees	Members	Density*	CB	National affiliation	International affiliation – <i>indirect</i>
Federación de Servicios Financieros y Administrativos de CCOO – COMFIA	All	5.500	7%	Yes	CCOO	UNI-Europa, <i>ETUC</i>
Federación der Servicios de UGT –FeS	All	<i>2.300</i>	NA	Yes	UGT	UNI-Europa, <i>ETUC</i>
Federación de Asociaciones Sindicales –Sindicato Profesional de Seguros – FASGA –SPS	All	NA	NA	Yes	NA	NA
ELA/STV	Basque autonomous community	<i>414</i>	NA	No	No	UNI-Europa

Notes:

Bold = data from the national expert.

Bold Italic = data from the European organisation

Italic = our estimates

4.14 Sweden

Contextual data

From a collective viewpoint, insurance sector includes activities gathered under NACE66 and 67.2.

Companies	Of which % without employees	%companies <10 employees	% companies >100 employees	Employees	Employees (% full employment)	% employment in companies <10 employees	% employment in companies >100 employees	Coverage
143	48%	96%	2.6%	19.319	0.47%	8.5%	75%	>90%

There are 5 sectoral collective agreements in force within the sector and several company agreements. The two employers' organisations represent different kind of insurance company, co-operative sub-sector on the one hand and the merchant sector on the other hand.

Employers organisations negotiating collective agreements

Employers	Type of companies	Companies	Employees	Density	CB	National affiliation	International indirect affiliation	-
Försäkringsbranschens Arbetsgiverorganisation –FAO	Insurance companies in merchant sub-sector	108	13.600	15%	Yes	SAF	UNICE	
Kooperationens Förhandlingsorganisation –KFO	Insurance companies in co-operative sub-sector	4	3.569	15%	Yes	No	No	

Trade organisations

- **Sveriges Försäkringsförbund –SF** is affiliated to European organisation **CEA**. Since it's a trade association it does not take part in collective bargaining. Nevertheless, this organisation is closely linked to FAO that concludes agreements within the sector but that is not affiliated to CEA.

- The **Swedish Insurance Brokers Association –SIBA** is a business association affiliated to the european organisation of brokers **BIPAR**. Since SIBA is not an employers' organisation, it does not take part in collective bargaining.

Companies

- **Folksam Group** and **KP Pension** and **Försäkrings** are insurance companies affiliated to European organisation of mutual insurance **ACME**.

Labour organisations negotiating collective agreements

Employees	Type of employees	Members	Density	CB	National affiliation	International affiliation – <i>indirect</i>
Försäkringsanställdasförbund –FF	White collars	861	85-90%	Yes	LO-S	UNI-Europa, ETUC
Försäkringstjänstemannaförbundet –FTF	Administrative	12.138	70%	Yes	TCO	UNI-Europa, ETUC
JUSEK	Lawyers, managerial staff	2.500	80-90%	Yes	SACO	UNI-Europa, ETUC

Notes:

* Ratio between the number of affiliated members and the number of the employees in the whole sector.

Bold = data from the national expert.

Bold Italic = data from the European organisation

Italic = our estimates

4.15 United Kingdom

Contextual data

Companies	Employees	Coverage
841 ⁴⁸	345.000	41%

There has been no industry-wide collective bargaining in insurance sector since the 80's. Collective bargaining takes place at company level within the major insurance companies. Staffs are represented by several unions and by a large number of enterprise-based staff associations.

Employers organisations negotiating collective agreements

There is no employers' organisation in this industry. Collective bargaining is widespread in the larger companies.

Trade organisations

- The **British Insurance Brokers' Association –BIBA** is affiliated to **BIPAR**, the European organisation of brokers.
- The **British Insurers' International Committee –BIIC** is affiliated to European organisation **CEA**. It's a federal body with 5 members associations but is not involved in collective bargaining.

Companies

- **Co-operative Insurance Society** and **Sunderland Marine** are insurance companies' members of **ACME**, the European organisation of mutual insurance.

⁴⁸ Source : joint request for the creation of a soail dialogue committee, 1999.

Labour organisations negotiating collective agreements

Employees	Type of employees	Members	Density*	CA**	National affiliation	International affiliation – <i>Indirect</i>
Manufacturing Science and Finance –MSF	All	400.000	30%	Yes	TUC	UNI-Europa, <i>ETUC</i>
UNIFI	All	179.544	30%	Yes	TUC	UNI-Europa, <i>ETUC</i>
GMB	White collars	NA	NA	Yes	TUC	UNI-Europa, <i>ETUC</i>
USDAW	Insurance agents	<i>310.000</i>	NA	Yes	TUC	UNI-Europa, <i>ETUC</i>

Notes:

* Trade union density in insurance is about 30% and 20% in auxiliary activities such as brokers.

** CA means company agreements

Bold = data from the national expert.

Bold Italic = data from the European organisation

Italic = our estimates

5. Annexes

5.1 Acronymes mentionnés dans ce rapport

Acronyme	Pays	Organisation
AG	INT	Association de Genève
CCI	INT	Camera de Comercio Internacional
CCOO	SP	Comisiones Obreras
CEC	EU	Confédération européenne des cadres
CEEP	EU	Centre Européen des Entreprises à Participation Publique et des Entreprises d'intérêt économique Général
CEOE	SP	Confederacion Española de Organizaciones de Empresariales
CES	EU	Confédération Européenne des Syndicats
CESI	EU	Confédération européenne des syndicats indépendants
CFDT	FR	Confédération française démocratique du travail
CFE-CGC	FR	Confédération française de l'encadrement Confédération Générale des Cadres
CGIL	IT	Confederazione Generale Italiana del Lavoro
CGT	FR	Confédération générale du travail
CGT-L	L	Confédération générale du travail luxembourgeois
CGTP	PT	Confederação Geral dos Trabalhadores Portugueses
CIDA	IT	Confederazione Italiana Dirigenti d'Azienda
CISL	IT	Confédération Internationale des Syndicats Libres
CNV	NL	Christelijk Nationaal Vakverbond
Confindustria	IT	Confederazione Generale dell'Industria Italiana
CSC	BE	Confédération des syndicats chrétiens de Belgique
DA	DK	Dansk Arbejdsgiverforening
DGB	DE	Deutscher Gewerkschaftsbund
DI	DK	Dansk Industri
Eurochambres	EU	Association des chambres européennes de commerce et d'industrie
FGTB	BE	Fédération générale du travail de Belgique
FIDES	INT	Federacion Interamericana de Empresas de Seguros
FIDIA	IT	Federazione Italiana Dirigenti Imprese Assicurative
FIOST	INT	Fédération Internationale
FNCATA	FR	Fédération nationale des cadres, agents de maîtrise et techniciens de l'assurance
FNV	NL	Federatie Nderlandse Vakbeweging
IAM	INT	International Association of Mutuality
IBEC	IE	Irish Business and Employers Confederation
ICA	INT	International Cooperative Alliance
ICC	INT	International Chamber of Commerce
ICMIF	INT	International Cooperative and Mutual Insurance Federation
TCTU	IE	Irish Congress of Trade Unions
ISSA	INT	International Social Security Association
LCGB	L	Confédération des syndicats chrétiens du Luxembourg
LO	DK	Landsorganisationen i Danmark
LO-S	SW	Landsorganisation en i Sverige
MEDEF	FR	Mouvement des entreprises de France
NFU	INT	Confederation of the Nordic Bank, Finance and Insurance Union
SACO	SW	Sveriges Akademikers Centralorganisation
SAF	SW	Svenska Arbetsgivareföreningen
SAK	FI	Sumoen Ammattiliittojen Keskujarjeto
SNEEMA	FR	Syndicat national des cadres de la mutualité agricole
STTK	FI	Toimihenkilökeskusjarjeto
TCO	SW	Tjänstemännens Centralorganisation
TT	FI	Teollisuuden ja Työntajain
TUC	UK	Trade Union Confederation
UCM	BE	Fédération nationale de l'union des classes moyennes
UEAPME	EU	Union européenne de l'artisanat et des petites et moyennes entreprises
UGL	IT	Unione Generale del Lavoro
UGT	SP	Union General de Trabajadores
UGT	PT	União Geral de Trabahadores
UIL	IT	Unione Italiana Lavoratori
UNICE	EU	Union des confédérations de l'industrie et des employeurs d'Europe
VGA	D	Bundesverband der Assekuranzführungskräfte
WFII	INT	World Federation of Intermediaries if Insurance